

INTERVENTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES  
A L'ÉCOLE ARTHUR FLEURY  
DU 18 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce matin, car le 25 juin prochain, des décisions seront prises par le rectorat contre les intérêts de nos enfants.

A priori, nous disposerons de deux classes de CP à 12 élèves contre des classes de CE (1 et 2) à 28-30 élèves, ce qui est totalement inadmissible, car chaque cycles est une phase charnière dans l'acquisition des connaissances générales.

Une grande partie de ces élèves seront sacrifiés, d'autant plus qu'avec le retrait du « Maître plus », cela complique fortement la chose.

Nous nous devons de vous rappeler que nous sommes en REP et ce depuis plusieurs années, alors pourquoi nous retirer le peu de moyen que nous possédions ?

L'instruction de nos enfants se doit d'être une priorité nationale.

Des actions seront menées jusqu'au 25 juin de façon à dénoncer l'attitude délétère de l'académie.

Faute d'une ouverture de classe, le combat devra reprendre et reprendra dès la rentrée de septembre.

Nous tenons à remercier le soutien des syndicats enseignants dans notre action, ainsi que Monsieur Jean-Paul LECOQ, notre député et Monsieur Alban BRUNEAU, notre Maire.

Merci à tous pour votre écoute et pour le soutien que vous pourrez apporter lors de nos prochaines actions.

Nous vous invitons à garder vos enfants afin de faire une école morte mercredi 20 juin ainsi qu'à appeler l'académie pour leur faire part du désagrément causé.